

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2016-2017

Numéro de séance : 5 – 11 avril 2017

Date de convocation : 28 mars 2017

Présidence de : Monsieur BEUCHOT Philippe

Quorum : 15

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes Désignation	N°
---	------	------------------	-------------------------------	----

I – Approbation du PV de la séance du 02 février 2017 et de l'ordre du jour de la séance du 11 avril 2017

Approbation du PV du CA du 02 02 2017
Ordre du jour du CA du 11 04 2017

Vote
Vote

3
3

PV CA 02 02 2017

1

II – Vie de l'établissement

1 – Calendrier de fin d'année
2 – Modification date d'évaluation EPS
3 – Conseil pédagogique
4 – Point sur les travaux

Vote
Vote

3
4
4
4

50
51

Calendrier du 3^{ème} trimestre

2

III – Affaires financières

1 – Compte financier de l'exercice 2016
2 – Décision budgétaire modificative
3 – Contrats et conventions
4 – Sorties d'inventaire
5 – Voyages et sorties
6 – Marché

Vote
Vote
Vote
Vote
Vote
Vote

5
6
6
7
7
7

38/39
36
49/40/43/46/48/41
45
44/47/37
42

Compte financier et FRM
DBM
Contrats et conventions
Sorties d'inventaire
Voyages et sorties, budgets

3, 4 et 4bis
5
6,7,8,9 et 10
11
12,12-1,12-2 et 12-3

IV – Questions diverses

8

Signatures :

Le Président

M. BEUCHOT Philippe

Le Secrétaire

M. BOUYER Jean

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 11 avril 2017

Qualité	Titulaires	Invités/Suppléants																																						
		P	A	E																																				
Administration	<table border="0"> <tr> <td>Chef d'établissement</td> <td>M. BEUCHOT Philippe</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adjoint</td> <td>Mme BABIN Delphine</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td>Mme ORAVEC Myriam</td> <td></td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Gestionnaire</td> <td>M. PEYCLI Alain</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>CPE</td> <td>M. ALBERT Didier</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Chef d'établissement	M. BEUCHOT Philippe	x						Adjoint	Mme BABIN Delphine	x			Mme ORAVEC Myriam		x	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	x						CPE	M. ALBERT Didier	x												
	Chef d'établissement	M. BEUCHOT Philippe	x																																					
	Adjoint	Mme BABIN Delphine	x			Mme ORAVEC Myriam		x																																
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	x																																					
CPE	M. ALBERT Didier	x																																						
Élus locaux	<table border="0"> <tr> <td>Collectivité de rattachement</td> <td>Mme MONCOND'HUY Léonore</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Groupement de commune</td> <td>M. SOL Gérard</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Commune siège</td> <td>Mme BALLON Clothilde</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		x					Groupement de commune	M. SOL Gérard		x				Commune siège	Mme BALLON Clothilde		x																				
	Collectivité de rattachement	Mme MONCOND'HUY Léonore		x																																				
	Groupement de commune	M. SOL Gérard		x																																				
Commune siège	Mme BALLON Clothilde		x																																					
	Collectivité de rattachement	M. TIRANT Benoît			x																																			
Personnalité qualifiée																																								
Total			4	3	1		0	0	1																															
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	x																																					
		Mme NIEUTEN Gloria	x																																					
		Mme LAURENT-AURIOL Ingrid	x																																					
		Mme LAGACHE Mathilde	x																																					
		Mme PRANGERE Christiane	x																																					
		M. BOUTIN Marc	x																																					
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Mme TEMPLEREAU Sylvie	x																																					
		Mme BÉLIARD Catherine	x																																					
		Mme GENAIVRE Isabelle	x																																					
	Mme BOUILLY Martine	x																																						
Total			10	0	0		0	0	0																															
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	Mme BIROCHEAU Muriel			x																																			
		Mme PIRONNET Valérie	x																																					
		M. BOUYER Jean	x																																					
		Mme LE BIGOT Valérie		x		M. LE ROUX André	x																																	
		M. MÉHEUX-DRIANO Yann	x																																					
	Élèves	Mme BOURGOIN Pierre-Alain	x																																					
		Mme BERTRAND Victoire		x																																				
		Mme BONNIN Adèle		x																																				
		M. PRUVOST Jean	x																																					
	M. BRISSON Ulysse		x																																					
Total			5	4	1		1	0	0																															

M. le Proviseur ouvre la séance à 18h10.

20 membres et 2 invités sont présents. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration est déclaré ouvert.

Désignation du secrétaire de séance : M. Bouyer Jean

I. Approbation du PV de la séance du 02 février 2017 et de l'ordre du jour de la séance du 11 avril 2017

1.1 Approbation du PV de la séance du 2 février 2017

Annexe 1 : PV CA 02/02/2017

Le PV du CA du 2 février 2017 est adopté à l'unanimité.

Vote approbation du PV de la séance du 2 février 2017
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

1.2 Approbation de l'ordre du jour du conseil d'administration du 11 avril 2017

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Vote approbation de l'ordre du jour du 11 avril 2017
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

II. Vie de l'établissement

2.1 Calendrier de fin d'année

Annexe 2 : Calendrier du troisième trimestre

Conseils de classe : Il s'agit de ne pas commencer trop tôt les conseils de classe. Ils pourront avoir lieu en partie en journée, en particulier pour les secondes (afin d'éviter la fuite des élèves).

Bac : 15-22 juin pour les écrits.

Suspension des cours : mercredi 7 juin, après la classe.

Remarque de Mme Tochon : les oraux de langues se superposent avec l'épreuve d'arts plastiques. Mme Babin précise que c'est normal et que les convocations sont faites afin que les élèves n'aient pas les deux en même temps.

Les parents d'élèves interpellent les membres du CA sur les dates d'inscription des secondes, qui sont en même temps que les résultats du bac. Mme Babin précise que cela est dû au calendrier qui est trop contraint. La difficulté vient du fait que les résultats d'affectation des secondes arrivent une semaine plus tard qu'à l'habitude, le 30 juin. Il sera donc impossible de changer le calendrier.

Inscriptions en 2ème année de prépa : A l'issue des conseils de classe.

Vote approbation suspension des cours le mercredi 7 juin après la classe
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°50

2.2 Modification date d'évaluation EPS

Le premier groupe de Mme Garros sera évalué le 23 mai, et non le 9 mai.

Vote approbation modification date évaluation bac EPS

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°51

2.3 Conseil pédagogique (sanctions, punitions et règlement intérieur)

Le conseil pédagogique de jeudi dernier (6 avril) a suscité de nombreux débats dû à la complexité du problème qui a été traité. M. Beuchot tient à ce que tous les acteurs soient impliqués dans le traitement de ce problème (parents, élèves, professeurs). Il aimerait donc mettre en place un groupe de travail en mai afin d'avoir des propositions pour le CA du 29 juin. Il s'agit de travailler sur le règlement intérieur, notamment en ce qui concerne la posture de l'élève et la notion de tricherie. Une première réunion pourrait être placée autour du 15 mai. Les élèves des classes préparatoires y seront associés car ce problème existe également en prépa.

2.4 Point sur les travaux

La sécurisation des accès pose problème : des travaux ont été entamés pendant les vacances de février mais ont été arrêtés depuis sans qu'aucune explication n'ait été donnée à M. Beuchot. La gâche électrique a déjà été cassée deux fois. M. Beuchot a demandé à ce que les tranchées soient faites pendant les vacances de février mais l'entreprise n'a pas dû comprendre et a arrêté les travaux après les tranchées. Il espère que les travaux se poursuivront pendant les prochains congés.

Restaurant scolaire : le prochain rendez-vous est fixé au 12 avril pour une réunion de validation de l'avant-projet.

M. Beuchot a interpellé sur le nombre de places (le projet actuel n'en compte que 8 en plus de l'existant). Ceci est principalement dû à l'obligation de dérochage (les élèves vident leurs assiettes) imposée par la région. L'espace dédié à ceci a été pris sur les zones où des tables étaient prévues. 222 m² ont été perdus par rapport au projet initial. Une demande sera faite de façon à ce que les surfaces soient modifiées mais il y a peu de chance que cela soit possible. Il faut noter cependant que les conditions de travail des agents devraient nettement être améliorées.

Salle STMG : une demande a été faite pour avoir 24 postes informatiques et 36 places en classe. Le projet a récemment évolué (la semaine dernière), ce sera finalement une classe mixte de 36 places avec les portables rangés dans une armoire. Le coût supplémentaire est pris en charge par la région.

Rénovation de deux logements : rénovation prise en charge par l'établissement. Un agent logé sera recruté l'an prochain.

Des menuiseries seront changées d'ici la fin de l'été sur une partie des locaux. Il restera le bâtiment B qui est reconnu par tous pour ne pas être très bien isolé. Ce sera fait dans un second temps. Mme Tochon demande à ce que le cabinet d'histoire-géographie soit également rénové car il est vétuste (au minimum la peinture).

Plan pluriannuel d'investissement 2017-2021 : Un gros chantier est prévu : la réfection intérieure et extérieure du bâtiment B. Les enseignements qui s'y déroulent devront être déplacés. M. Beuchot précise que ce sera plutôt en fin de PPI.

M. Boutin demande des nouvelles des travaux des laboratoires de SVT et les sorbonnes de physique. Les travaux ont été décidés mais des discussions sont en cours afin de voir comment cela peut s'organiser.

Veilleur de nuit : M. Diop est parti à la retraite. Il a été remplacé par un contractuel mais cela a posé quelques soucis dû au fait que cette personne devait prendre des congés pendant les périodes scolaires.

M. Beuchot a appris qu'aucun veilleur de nuit n'avait été prévu pour les congés d'avril. Cela s'est arrangé jusqu'à juillet.

Il a également appris qu'aucun veilleur ne serait finalement recruté sur le poste car la région estime que ce n'est pas à elle de faire cela. Le lycée Camille Guérin est une exception (la plupart des internats sont fermés le week-end) mais il faudrait malgré tout laisser un peu de temps, ne serait-ce que pour effectuer une transition et s'organiser. Une rencontre doit être organisée avec le DRH de la région. Il y aura donc certainement une évolution à moyen terme.

III. Affaires Financières

3.1 Compte financier de l'exercice 2016

Annexe 3 : *Compte financier de l'exercice 2016*

Annexes 4 et 4 bis : *Fonds de roulement mobilisable*

La tendance de la DGF (dotation globale de fonctionnement) n'est plus à la hausse depuis 2014. Les recettes importantes du poste restauration hébergement permettent de faire des économies d'échelle qui autorisent le self à proposer aujourd'hui 27% de produits bio.

Nombre de copies par élève : 1426 ! C'est ce qui est payé par le lycée. Nombre de copies par enseignant : 15383. Au total : 2 139 000 copies.

Les consommations sont en légère augmentation au niveau de l'électricité et de l'eau.

Voyages et sorties scolaires : la part payée par les familles représente environ 50% du coût total. Le lycée a apporté environ 40% et les dons 5%. Le nombre total d'élèves est de 1454. Les créances impayées sont en hausse. 56 aides ont été accordées en 2016 pour un montant moyen d'environ 110 €. Le résultat de l'exercice se monte à environ 10 567,50 €. La capacité d'autofinancement se monte à 91 199,90 €, ce qui donne une variation de fonds de roulement de -12 055 €, dû aux investissements de 2016 de 103 255,32 €. Le fonds de roulement s'établit à 539 115,05 €, soit 104 jours de trésorerie avec un taux de recouvrement des créances (cantine, hébergement...) de 99,41%.

Proposition d'affectation du résultat de 10 351,95 € au service général et 215,55 € au fonctionnement de l'agence comptable.

Question : n'y a-t-il pas un risque que la région prélève une partie du fonds de roulement ? M. Beuchot précise que notre fonds de roulement nous permet d'investir.

Vote approbation compte financier 2016 et affectation du résultat

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°38

Vote validation ventilation du fonds de roulement

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°39

3.2 Décision budgétaire modificative

Annexe 5 : DBM

Le vote porte sur la répartition des crédits globalisés ainsi que le prélèvement sur fonds de roulement.

M. Peycli soumet et explique sa proposition de répartition budgétaire de 187 400 € pour 183 020 € pour la réalisation de différents travaux et aménagements et 4 380 € sur le fonds social des cantines.

Vote pour la décision budgétaire modificative

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Acte administratif n°36

3.3 Contrats et conventions

Annexe 6 : Convention CAPES

Annexe 7 : Contrat maintenance WMF

Annexe 8 : Convention adhésion LVH 2018

Annexe 9 : Contrat Noctilus

Annexe 10 : Convention mutualisation LAA

Les conventions et contrats sont votés individuellement :

- convention d'organisation des épreuves de concours du CAPES d'espagnol avec le rectorat
- contrat de maintenance pour l'entretien de la machine à café avec la société WMF
- convention d'adhésion 2018 au groupement de commandes par l'établissement mutualisateur (lycée Victor Hugo)
- contrat de cession de droits d'exploitation avec la compagnie Noctilus (théâtre)
- convention de mutualisation de moyens entre le lycée Camille Guérin et le lycée Aliénor d'Aquitaine pour l'organisation d'une sortie scolaire (atelier cinéma)
- contrat de mise à disposition d'une machine à jus de fruits pour la restauration

Vote pour l'approbation de la convention CAPES d'espagnol

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Acte administratif n°49

Vote pour l'approbation du contrat de maintenance de la machine à café

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Acte administratif n°40

Vote pour l'approbation de la convention d'adhésion 2018

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Acte administratif n°43

Vote pour l'approbation du contrat de cession de droits Noctilus

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Acte administratif n°46

Vote pour l'approbation de la convention de mutualisation avec le lycée Aliénor d'aquitaine

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Acte administratif n°48

Vote pour l'approbation du contrat de mise à disposition d'une machine à jus de fruits

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°41**

3.4 Sorties d'inventaire

Annexe 11 : Sorties d'inventaire

Les labos ont été débarrassés des matériels obsolètes.

Vote pour les sorties d'inventaire

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20
Acte administratif n°45**

3.5 Voyages et sorties

Annexe 12 : Voyages et sorties

Annexes 12 -1, 12-2 et 12-3 : Budgets

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- à organiser les voyages et sorties, à signer tout contrat ou convention afférent
- à solliciter auprès des familles une participation financière

Le vote est soumis aux 19 présents (M. Boutin a dû quitter le CA).

- Auvergne, du 29 mai au 1^{er} juin 2017 : 3 accompagnateurs pour 48 élèves
- Paris (Palais de la découverte) le 27 juin 2017
- Jaunay-Marigny (à l'Ampelidae) les 28 et 29 juin 2017. 5 accompagnateurs pour 40 élèves pour chaque journée.

Vote pour la sortie en Auvergne

**Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 18
Acte administratif n°44**

Vote pour la sortie à Paris

**Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 18
Acte administratif n° 47**

Vote pour la sortie à Jaunay-Marigny

**Contre : 0 Abstention : 4 Pour : 15
Acte administratif n°37**

3.6 Marché

Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle : marché à procédure adoptée pour le renouvellement du parc photocopieur

Vote pour le renouvellement du parc photocopieur

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte administratif n° 42**

20h09 : la prolongation de la séance pour avoir le temps d'aborder les questions diverses est votée à l'unanimité.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Nomination de M. Fronty : M. Fronty a été nommé en remplacement de Mme Oravec. Lui-même est remplacé depuis hier.

Demande d'ouverture d'une spécialité philosophie en CPGE littéraire. Les demandes se font habituellement en juin et les dossiers sont à finaliser pour septembre. Ce sera fait par M. Beuchot qui assure de son soutien.

Audit vie scolaire : M. Beuchot a été destinataire d'une première version du rapport sur lequel il doit prochainement faire un retour au rectorat afin que les conclusions soient présentées aux équipes courant mai.

Bilan des exercices de sécurité : les exercices incendie ont été réalisés. Pour le PPMS, les sirènes ne sont pas encore opérationnelles. Un essai sera fait en mai après les concours. Un exercice sera probablement réalisé en septembre.

Bal des élèves : 23 juin à la maison de la Gibauderie.

Circulaire redoublement : quel est l'effet de la circulaire de non-redoublement ?

M. Beuchot précise qu'il n'a noté aucun décrochage ou démission cette année d'élèves qui n'avaient pas eu la possibilité de redoublement. Il précise que ce genre de donnée sera très compliqué à évaluer avant la fin de l'année prochaine où nous disposerons des résultats aux examens. Pour ce qui est du soutien scolaire, une information sera faite concernant la plateforme gratuite de soutien scolaire en ligne mise en place par la région.

Listes de textes : Les cours se terminant le 7 juin pour les élèves de 1ères et terminales, ces élèves pourront-ils disposer des listes de textes validées en philosophie et en français pour le 1er juin au plus tard ?

M. Beuchot n'y est pas favorable car cela permet de conserver un peu les élèves dans l'établissement. Il rappelle que les élèves savent très bien sur quels textes ils seront interrogés. Mme Templereau précise que rien n'oblige à communiquer une liste, les élèves qui suivent correctement les cours les ont au fur et à mesure de l'année, les parents d'élèves soulignent que ce n'est pas le cas pour tous les professeurs, certains donnant les listes tardivement d'autant qu'ils travaillent plus de textes que ceux présentés aux épreuves du baccalauréat et à ce moment les élèves ont besoin de se concentrer sur l'essentiel.

Manuels scolaires : serait-il possible de disposer de la liste des livres le plus tôt possible, l'inscription des terminales se faisant le 8 juin ?

Il faudra, avant, que ces listes soient validées par le conseil d'administration du lycée en cas de changement de manuel. Le prochain conseil d'administration est prévu fin juin (29 juin).

Il aurait été souhaitable de les valider à celui du mois d'avril. M. Beuchot fera tout son possible afin que les parents d'élèves qui organisent les bourses aux livres l'aient le plus tôt possible et s'engage à ce qu'il n'y ait pas de changements entre cette diffusion et le conseil d'administration.

Calculatrices : ayant la possibilité de mettre en place un achat groupé pour les calculettes, les professeurs ont-ils fait un choix sur un modèle ?

M. Beuchot communiquera une référence de calculatrice dans les jours qui viennent.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur clôt la séance à 20h33.